

CONTEXTE

Les **informations pertinentes** transmises aux intervenants ainsi qu'à l'usager et ses proches doivent être **communiquées efficacement** et **consignées au dossier**. L'utilisation du modèle IDÉA permet la standardisation de l'information transmise et favorise une communication efficace.

On entend par communication efficace, un échange d'information précise en temps opportun et permettant de :

- Assurer la continuité et la sécurité dans la dispensation des soins et des services;
- Orienter et prioriser les décisions cliniques;
- Transmettre à l'usager et ses proches, s'il y a lieu, l'information lui permettant de prendre des décisions et de devenir partenaire dans ses soins et services.

Les **informations pertinentes** consistent aux renseignements significatifs ayant un impact sur l'épisode de soins et de services de l'usager. Le **jugement clinique** de l'intervenant permet de déterminer les **informations** devant être communiquées, afin que celui qui prend la relève dispose de suffisamment de renseignements sur l'usager pour pouvoir appliquer au mieux ses compétences professionnelles et d'assurer un suivi de qualité.

Les **informations pertinentes transmises**, de façon verbale ou écrite, doivent être **consignées au dossier**; ce qui signifie qu'elles doivent avoir fait l'objet d'une note d'évolution.



I dentification de l'intervenant et de l'usager	• S'identifier comme intervenant si vous ne connaissez pas votre collègue Incluant votre titre d'emploi • Identifier l'usager <i>Exemples : son nom et prénom, sa date de naissance, son sexe, son âge, son occupation, son état civil, le nom des parents ou du représentant, etc.</i>
D agnostic incluant l'anamnèse et les antécédents pertinents	• Communiquer les éléments significatifs de l'anamnèse et les antécédents pertinents <i>Exemples : communiquer les diagnostiques ou les hypothèses, certains éléments de l'histoire personnelle et familiale, l'historique du problème, certaines évaluations ou interventions antérieures, etc.</i>
É valuation de la situation actuelle	• Communiquer les éléments significatifs de l'évaluation ou de l'analyse de la situation de l'usager <i>Selon la nature de la situation à évaluer, diverses méthodes de collecte de données peuvent être utilisées (entrevues, observations, questionnaires, instruments de mesure, etc.). Il peut s'agir de données obtenues de façon subjective ou objective.</i> <i>Le jugement clinique de l'intervenant permet de mettre en commun les différentes informations obtenues et de déterminer les éléments significatifs nécessitant d'être communiqués.</i>
A ction Recommandations / Plans Directives / Suivis Informations transmises (usager / proches / partenaires)	• Communiquer les recommandations issues de l'évaluation ou de l'analyse de la situation actuelle de l'usager • Indiquer les informations transmises à l'usager, à ses proches et aux partenaires <i>Exemples : le plan d'intervention, les recommandations, les références, les suivis, les directives, etc.</i>